

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19154943

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

18 NOV. 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0729 815 924**

Nom

(en entier) : **BMD ELECTRICITE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **5170 Profondeville, Chaussée de Namur, 33**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal de l'organe d'administration du 28 octobre 2019

L'organe d'administration a décidé de transférer le siège de la société, actuellement fixé à 5170 Profondeville, chaussée de Namur, 33, pour l'établir à 5170 Profondeville (Lustin), rue Pépin, 12.

Cette décision prend effet à compter de ce jour.

POUR EXTRAIT CONFORME
Stéphane MOSSERAY, Administrateur

Déposé en même temps : copie du procès-verbal du 28 octobre 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).